

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Cornebarrieu (31700)

Réponses de Cornebarrieu la Citoyenne Cornebarrieu la Citoyenne, au nom de la liste « CORNEBARRIEU la citoyenne »

— le 03/03/2020 à 14:30 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Etes-vous favorable à la consultation des citoyens et des associations avant que les infrastructures et les projets soient lancés officiellement ? Est-ce un point que vous souhaiteriez mettre en place ?

Quelle est la place accordée aux mobilités douces (piétons, vélos) lors d'un nouveau projet, d'un réaménagement ? Par exemple pour la seconde tranche du Boiret.

Nous sommes favorables à la consultation citoyenne, cela fait partie de notre projet.

Concernant les nouveaux projets, ils seront étudiés en accord avec les utilisateurs de mobilités douces

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°2 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Avenue PG Latécoère (entre le rond-point de la gare et le rond-point de Taffi ; le long des pistes), route de Mondonville, route de Pibrac, route d'Aussonne, route de Colomiers, route de Bouconne : Quels aménagements pour les piétons et les cyclistes envisagez-vous ?

Êtes-vous prêt à relayer vers Toulouse Métropole la parole des citoyens de Cornebarrieu en faveur des améliorations et du développement de voirie pour les modes de transport doux ?

Les pistes devront correspondre aux normes en vigueur.

Nous prioriserons les routes de Colomiers, Pibrac, Colomiers coté pistes, route de Mondonville jusqu'au magasin leader price.

Nous avons conscience que la D1(route de Mondonville) met nos cyclistes et piétons en grand danger.

Action n°3 : je ne m'engage pas

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : par exemple pour rejoindre la clinique des Cèdres depuis la place du marché à travers le quartier résidentiel pour contourner la route départementale dangereuse

nous étudierons la faisabilité et les différents itinéraires possibles réalisables

Action n°4 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Que proposez-vous pour améliorer l'entretien des pistes piétons / cyclables ?

cela reste à organiser : , employés municipaux, bénévoles citoyens, actions jeunesse ponctuelles, TIG,

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Êtes-vous favorable au réaménagement du plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers ? Par exemple, quel est le devenir de la rue Jean Monnet ? Avez-vous un projet pour limiter le trafic automobile de transit dans les quartiers des Ambrits et le quartier Mandillet (pour éviter les bouchons route de Bouconne et route de Mondonville) ?

Oui nous y sommes favorables. Nous sommes tous concernés par l'asphyxie des quartiers et pensons à modifier certains flux de circulation

Action n°6 : je ne m'engage pas

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment rue Saint Jean : Envisagez-vous le prolongement du double sens cycliste jusqu'à la route de Colomiers ?

Ce sera à étudier au cas par cas en fonction des utilisateurs, ainsi que des rues concernées

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°7 : je ne m'engage pas

Offrir du stationnement vélo sécurisé Avez-vous prévu d'équiper les arrêts de bus en parkings à vélo pour améliorer l'aspect multimodal des transports ?, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Non mais l'idée est séduisante et à retenir

Action n°8 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Nous y sommes plutôt favorables car les habitants de Cornebarrieu sont impliqués dans l'utilisation des modes doux

Action n°9 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Que prévoyez-vous de mettre en place par rapport au stationnement des vélos devant les écoles, pour favoriser la sécurité d'accès des parents et des enfants (à pied ou à vélo), pour améliorer le fléchage des itinéraires piétons / vélo vers les écoles ?

Ces équipements sont déjà existants dans certaines écoles ; Nous sommes entièrement favorables à leur implantation dans d'autres lieux de la commune.

Promouvoir une culture vélo

Action n°10 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

ou à pied ? A inciter les personnes de la mairie à prendre leur vélo ou à se déplacer à pied ? Par exemple avez-vous prévu d'équiper la mairie de vélos de fonction ? Avez-vous prévu de proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux ?

En cas d'élection, nous promovons l'utilisation des vélos auprès des élus et des employés municipaux.

Concernant des vélos de fonction, nous n'en avons pas encore discuté.. certains de nos colistiers vont travailler en vélo..

Action n°11 : je ne m'engage pas

Créer une "fête du vélo". Seriez-vous prêt à répondre positivement pour soutenir des événements de promotion des modes doux (Par exemple « Allons y à vélo » <https://allonsyavelo.le-pic.org>) ?

Il n'est pas nécessaire d'organiser des fêtes pour promouvoir le vélo ; nous communiquerons largement sur les modes de déplacement doux

Action n°12 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Qu'avez-vous prévu de mettre en place pour éviter le stationnement illicite sur trottoirs ou sur les aménagements cyclable ?

Limitation de vitesse : Prévoyez-vous de contrôler les vitesses des véhicules motorisés pour en faire respecter les limites pour la sécurité des piétons et des cyclistes ?.

Ce n'est pas de la répression que nous souhaitons mais plutôt de la pédagogie . Chacun étant responsable de ces actions . Nous travaillerons avec les autorités compétentes (gendarmerie, police municipale) pour la prise de mesures concernant les contrôles routiers

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e